BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Décision du 31 décembre 2015 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 790 « Correction financière des disparités régionales de taxe d'apprentissage et incitations au développement de l'apprentissage »

NOR: ETSD1530990S

Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle par intérim,

Vu la loi organique nº 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances;

Vu le décret n° 97-244 du 18 mars 1997 portant création d'une délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment son article 70,

Décide:

Article 1er

En application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 787 « Répartition régionale de la ressource consacrée au développement de l'apprentissage » sont désignés conformément au tableau joint en annexe.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 31 décembre 2015.

Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle par intérim, H. de Balathier-Lantage

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

BUDGETS opérationnels de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES d'unités opérationnelles
BOP 1 National	Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle	UO1 Centrale	Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Alsace- Champagne-Ardenne - Lorraine	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace - Champagne- Ardenne - Lorraine
		UO1 bis - DIRECCTE Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Auvergne - Rhône-Alpes	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône- Alpes
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Bourgogne- Franche-Comté	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne - Franche-Comté
		U01 bis - DIRECCTE Bretagne	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne
		UO1 bis - DIRECCTE Centre-Val de Loire	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire
		UO1 bis - DIRECCTE Corse	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Île-de- France	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Languedoc- Roussillon - Midi-Pyrénées	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Languedoc- Roussillon-Midi-Pyrénées
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Nord - Pas- de-Calais - Picardie	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Nord-Pas-de- Calais-Picardie
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Normandie	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Pays de la Loire	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire
		UO1 <i>bis</i> - DIRECCTE Provence - Alpes - Côte d'Azur	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur
		UO1 <i>bis</i> - DIECCTE Guadeloupe	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe
		U01 bis - DIECCTE Martinique	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Martinique
		U01 bis - DIECCTE Guyane	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guyane

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

BUDGETS opérationnels de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES d'unités opérationnelles
		UO1 <i>bis</i> - DIECCTE La Réunion	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la La Réunion
		UO1 bis - DIECCTE Mayotte	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Mayotte